

Evionnaz

Plan d'Aménagement Détailé "Sous-Ville" SITUATION



Georges Rey-Bellet SA
BUREAU D'INGENIEURS ET GEOMETRES

Ch. Condémines 2 1890 St-Maurice
024.485.15.65 Fax.024.485.19.79
st-maurice@grbsa.ch

PLAN N° 409309-05

Echelle 1:500 Dessin VC Date 22.10.2009

LEGENDE

du PAD

- — Périmètre zone réservée "Sous-Ville"
- — Périmetres de construction A, B, C selon règlement
- Secteur d'espace vert et de détente public
- Secteur d'implantation des constructions Indice d'utilisation du sol 0.5
- ← Orientation des faîtes de toitures
- Secteur de stationnement et d'accès privés
- Secteur d'accès routier communal
- Secteur jardins privés
- Zone Village (affectation modifiée)

parcellaire issu de la modification des limites par les propriétaires

Adopté par le Conseil Communal en séance du 16.11.2009

Adopté par l'Assemblée Primaire du 14.12.2009

l'Administration Communale d'Evionnaz

le président
Gilbert Jacquemoud



le secrétaire
Maurice Dubois

Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du
Droit de sceau: Fr.
L'atteste:
Le chancelier d'Etat:

Homologué par le Conseil d'Etat le :

